



Projet financé par la

Région Nouvelle-aquitaine

Projet cofinancé dans le cadre du Plan

d’investissement dans les compétences

Appel à manifestation d’intérêt permanent

Date de dépôt des candidatures :

* 20/01/2021 minuit
* 19/02/2021 minuit
* 19/03/2021 minuit

Le projet Gaïa

Le projet :

Gaïa est lauréat de l’appel à projet « 100% Inclusion, la fabrique de la remobilisation » lancé par le ministère du travail, qui soutient des initiatives innovantes en mesure de lutter contre le chômage. Le projet est soutenu par le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine.

Gaïa rassemble un large consortium porté par SOLIHA acteur du logement solidaire, composé de l’Association des maires ruraux (AMRF), d’experts de la commande publique (3AR, juriste-consultant) d’acteur de l’emploi et de la formation (ADIE, WIMOOV, Prosapiens), de l’accompagnement des publics demandeurs d’emploi (CRESS, INAE) et il associe des branches professionnelles. Le projet a été conçu et est mis en œuvre par le cabinet Amnyos.

Le projet est doté de 3,4 millions d’€ sur 36 mois et va se déployer sur 20 territoires ruraux de Nouvelle-Aquitaine de l’automne 2020 à l’été 2023.

Ses objectifs :

Gaïa porte une double ambition :

* **Maximiser l’impact social de la commande publique** : aider des collectivités de territoires ruraux de Nouvelle Aquitaine à traduire leurs projets en marchés publics responsables, favorisant la qualification et l’emploi des personnes éloignées de l’emploi
* **Renforcer l’offre d’accompagnement local des demandeurs d’emploi** : installer des bornes numériques permettant aux demandeurs d’emplois suivis sur les territoires d’accéder à une offre d’accompagnement à distance[[1]](#footnote-1) qui n’existerait pas localement. Gaïa intervient en complémentarité et non en redondance avec les dispositifs et acteurs existants.

Le projet doit permettre d’accompagner 600 demandeurs d’emploi vers l’activité et l’emploi en 36 mois. Sont cernés les publics fragilisés : les demandeurs d’emploi de longue durée ou peu qualifiés, les bénéficiaires des minimas sociaux, les personnes handicapées, les jeunes « invisibles »…

Ses modalités de mise en œuvre :

Gaïa est coordonnée par un chef de projet régional. Le déploiement local de Gaïa et la coordination de son offre de service avec les acteurs locaux sont assurés par 5 animateurs de territoire. Ces animateurs repèrent également en amont des marchés, les besoins à pourvoir notamment dans les structures de l’ESS, et les activités qui peuvent servir de support d’insertion aux publics afin de construire des parcours vers l’emploi.

Nos experts des marchés publics appuient ensuite les collectivités et forment les agents (webinaires ; appui au besoin à la rédaction des clauses sociales complexes) pour transformer via la dépense publique, ces besoins locaux en tremplin vers l’emploi.

Les territoires d’expérimentation sont dotés d’une borne numérique et les publics peuvent accéder à un site internet dédié (livraison février) qui permet d’accompagner à distance les demandeurs d’emploi engagés dans un parcours en traitant leur problématique (logement, mobilité, accès au micro-crédit, financement du permis de conduire, accompagnement socio-professionnel[[2]](#footnote-2)…

Gaïa propose 4 types de parcours vers l’emploi :

* Expérimenter un métier pour se décider
* Se conforter dans son projet en situation de travail
* Devenir indépendant ou reprendre une activité
* Déployer son potentiel en emploi

Objectif de l’AMI

Un premier AMI a été lancé durant l’été qui a permis de sélectionner 4 territoires expérimentaux. Ce nouvel AMI vise à sélectionner 6 autres territoires qui expérimenteront Gaïa de février à décembre 2021 (11 mois) et possiblement 18 mois supplémentaires après l’évaluation à mi-projet du projet. Le projet étant financé par ailleurs aucune contribution financière ne sera demandée aux territoires qui se porteront candidats.

|  |
| --- |
| Intérêts pour une collectivité à expérimenter Gaïa :   * Plusieurs dizaines de demandeurs d’emploi accompagnés vers l’emploi * Des entreprises / artisans qui trouvent des repreneurs ou des collaborateurs motivés * Une formation des agents sur la commande publique responsable organisée par des juristes * Un appui juridique au fil de l’eau lors de passation de marchés * Une offre d’accompagnement des publics, étoffée via la borne numérique |

Condition d’éligibilité

Sont éligibles les EPCI (Communauté de commune, d’agglomération, syndicats intercommunaux…) les PETR/Pays et généralement toute forme de groupement intercommunal rural de Nouvelle-Aquitaine de plus de 10.000 habitants dès lors que les élus du territoire :

* sont porteurs d’un projet de développement économique (Contrat de Cohésion, TEPOS, PAT, Plan Climat, « Petites villes de demain »…) et anticipe de futurs marchés publics quels qu’ils soient
* veulent utiliser la commande publique pour créer de l’activité locale et de l’emploi et souhaitent mobiliser les ressources juridiques mises à disposition par Gaïa pour cela
* interviennent pour faciliter la coordination de l’offre de service emploi-formation locale avec celle de Gaïa
* Promeuvent Gaïa et les financements du PIC dans leur document de communication sur le sujet

Critères de sélection

Un Comité de pilotage de Gaïa, présidé par la Direccte de Nouvelle Aquitaine, se réunira pour sélectionner les territoires d’expérimentation sur la base de la grille de notation suivante :

|  |  |
| --- | --- |
| Critères | Points |
| * Projet d’intervention du territoire rural   (projets, programme d’investissement, montant de commande publique…) | 30 |
| * Pratique de la commande publique responsable | 20 |
| * Contexte socio-économique et offre locale d’accompagnement | 50 |
| Total | 100 |

Pour candidater

Date de dépôt des candidatures :

* 20/01/2021 minuit
* 19/02/2021 minuit
* 19/03/2021 minuit

Possibilité de joindre tous éléments utiles à l’instruction du dossier (diagnostic territorial, évaluation des clauses sociales, …).

**Vos contacts :**

Terangi HENRIO, Directrice Adjointe, SOLIHA

Frédéric BERTRAND, Directeur Sud-Ouest, AMNYOS - tel. 06.19.92.52.19

Adresse de réception des candidatures et pour toute question : [gaia@amnyos.com](mailto:gaia@amnyos.com)



Dossier de candidature

**Nom de la structure :**

**Coordonnées :**

**Type de structure :**

**Intercommunalité de rattachement le cas échéant :**

**Nombre d’agents :**

**Nombre d’agents qui seraient à former par Gaïa sur les marchés responsables :**

**Nombre d’habitants :**

**Coordonnées de la personne à contacter :**

* Nom prénom :
* Fonction :
* Service :
* Mail :
* Tel fixe :
* Tel Portable :

**Coordonnées de l’Elu en charge du projet :**

* Nom prénom :
* Délégation :
* Mail :
* Tel fixe :
* Tel Portable :

**Contexte socio-économique du territoire :**

* Nombre de demandeurs d’emploi :
* Présence d’un QPV :
  + oui / non :
  + Si oui combien :
* Autre à prendre en compte ?

**Prévisionnel de marchés à lancer courant 2021 ?**

*A défaut programme dans lequel le territoire va s’engager (Contrat de Cohésion, TEPOS, PAT, Plan Climat, « Petites villes de demain »…)*

|  |  |
| --- | --- |
| **Description du marché (nature et objet)** | **Estimation du montant** |
|  |  |

**Les achats responsables dans votre structure**

Présentez ici un rapide état des lieux des marchés déjà passés dans votre structure (procédures / hors procédures), intégrant des clauses sociales / d’insertion: type de marché (travaux, services, prestations intellectuelles ...), volume estimé (nombre d’heures et/ou montant en €), ...

|  |
| --- |
|  |

**Insertion par l’activité économique et l’ESS**

En dehors de vos marchés publics, menez-vous ou avez-vous déjà mené des collaborations avec des structures d’insertion par l’activité économique de votre territoire? si oui, merci de préciser

|  |
| --- |
|  |

**L’éco-système de l’emploi-insertion**

Quelles sont les principales structures d’accompagnement des publics en recherche d’emploi

|  |  |
| --- | --- |
| Structures | Présent(e)s sur le territoire – (Oui / Non)  préciser le nombre le cas échéant |
| Service emploi de la collectivité |  |
| Agence / permanence Pôle emploi |  |
| Structure départementale (MDSI…) |  |
| Mission locale |  |
| CCAS |  |
| PLIE |  |
| Associations d’insertion |  |
| Structures de l’IAE |  |
| Autres **(si oui précisez : )** |  |
| Autres **(si oui précisez : )** |  |
| .. |  |

Si le dossier de ma structure est retenu, j’engage ma structure:

* à être représentée sur les temps de formation sur la commande publique responsable
* à fournir tout document nécessaire au bon déroulement de l’accompagnement
* à faire un retour d’expérience sur Gaïa dans un cadre de communication ou d’évaluation
* à intervenir pour faciliter la coordination de l’offre d’accompagnement locale avec celle de Gaïa
* à promouvoir Gaïa et les financements du PIC dans leur document de communication sur le sujet

**Pour la structure candidate**

*(date, nom, fonction, signature)*

1. diagnostic mobilité, montage de dossiers d’accès aux micro-crédits, formation à la création d’entreprise, validation des compétences transversales, solution logement, accompagnement socio-professionnel… [↑](#footnote-ref-1)
2. Offre variable selon les territoires [↑](#footnote-ref-2)